

# EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

**Portant interdiction temporaire de circulation rue de la Porte de Sancerre**

**Le Maire de la Commune de SAINT-SATUR (Cher),**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212-2 et L. 2213-1,
- La loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions,
- Le Code de la Route et notamment ses articles L 411-1, R 411-21-1, R.411-18, R 417-10,
- La demande d'arrêté, reçus le 27 avril 2023 de M. HAMON Daniel, domicilié 22 rue de la Porte de Sancerre, 18300 SAINT-SATUR,

**Considérant**

- Qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de la route ainsi que celle des ouvriers de l'entreprise effectuant une livraison d'une toupie de béton rue Porte de Sancerre,

## ARRETE

**Article 1 :** Le mardi 23 mai 2023, de 8h à 10 h, la circulation de tous véhicules sera interdite rue de la Porte de Sancerre, sur la portion comprise entre la rue Amagat et la rue du Puits Taupin.

**Article 2 :** Le mardi 23 mai 2023, de 8h à 10 h, le stationnement sera interdit au droit des Travaux.

**Article 3 :** Les dispositifs de signalisation nécessaires au balisage du chantier seront mis en place, par Monsieur Daniel HAMON, conformément aux dispositions de la 8<sup>ème</sup> partie (signalisation temporaire) du livre 1 de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992.

**Article 4 :** Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

**Article 5 :** Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

**Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la communauté de brigades de Gendarmerie de SANCERRE,
- Monsieur l'Agent de Police Municipale de SAINT-SATUR,
- Monsieur HAMON Daniel,

Ils sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-SATUR, le 04 mai 2023

Christian DELESGUES  
Maire de SAINT-SATUR

